

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LE PROJET AMÉRICAIN D'IMPOSITION DE DROITS DE CONTREPARTIE AUX PNEUS MICHELIN— L'EXPLICATION—LES MESURES ENVISAGÉES

M. David Lewis (York-Sud): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une autre question au ministre de l'Industrie et du Commerce. Étant donné la nouvelle que les États-Unis menacent d'imposer des droits de contrepartie aux pneus Michelin destinés au marché américain, en partie parce que cette société a reçu des subventions du ministère de l'Expansion économique régionale, et de prendre des mesures semblables contre les produits d'autres sociétés ayant reçu ou pouvant recevoir des subventions du MEER, le ministre peut-il nous donner les renseignements dont il dispose à ce sujet, et nous indiquer quelles mesures, s'il y a lieu, le gouvernement envisage de prendre pour faire face à cette menace assez grave qui touche les emplois et les exportations canadiennes?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, ce problème n'est pas nouveau. Cette question a été discutée à maintes reprises, par le passé, entre des représentants canadiens et américains. Il y a maintenant un nouvel élément, c'est-à-dire l'avis d'imposer ces droits compensateurs. Comme je l'ai déclaré à la Chambre hier, des instances peuvent être présentées dans les 30 jours qui suivent l'envoi de l'avis, puis le gouvernement canadien présentera des instances au gouvernement américain.

M. Lewis: Puis-je poser une question supplémentaire? J'aimerais demander au ministre si sa réponse confirme la nouvelle, à savoir que les États-Unis n'envisagent pas de prendre ces mesures de compensation uniquement contre les pneus Michelin, mais également contre les produits d'autres sociétés qui reçoivent des subventions du MEER.

L'hon. M. Pepin: Monsieur l'Orateur, c'est la première fois que j'entends dire que ces droits de douane compensateurs seraient imposés à d'autres sociétés. La plus visée est la société Michelin. Je suis en train de répondre à des questions qui relèvent du ministre des Finances, chargé des problèmes de tarif douanier. Je lui signalerai cette question, et s'il a entendu parler de ces autres sociétés, je suis sûr qu'il en fera part à la Chambre.

* * *

LES PORTS

CHURCHILL—LA PROLONGATION DE LA SAISON DE NAVIGATION

M. S. J. Korchinski (Mackenzie): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Transports. Où en est l'étude de la possibilité de prolonger la saison de navigation dans le port de Churchill afin d'y permettre des expéditions supplémentaires? Le ministre peut-il dire aussi dans quel secteur on a enregistré des progrès?

[M. l'Orateur.]

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, je dirais dans trois secteurs. En premier lieu, nous avons créé une commission portuaire composée en majorité de résidents de Churchill afin qu'elle nous aide à préparer un plan qui porterait sur les aspects techniques, soit le dragage, le déglacement, etc. Deuxièmement, nous menons actuellement notre propre étude quant à l'état des glaces, surtout à l'embouchure de la rivière. Troisièmement, ce qui importe peut-être le plus à l'égard d'une courte prolongation de la saison, c'est qu'un groupe d'assureurs réputé de tous les coins du monde a accepté notre invitation de visiter les lieux pour se renseigner. Pour autant que je sache, ce sera l'été prochain.

• (1150)

M. Korchinski: Vu que, il y a trois ou quatre ans, nous avons déjà mené une étude, démontrant que la chose est possible, le gouvernement serait-il disposé, si les sociétés d'assurance maritime ne veulent pas abaisser leurs taux, à délier sa bourse selon les besoins de sa bouche, c'est-à-dire à prolonger la saison afin de prouver que c'est possible?

M. l'Orateur: A l'ordre. Peut-être que le ministre pourrait répondre brièvement à cette question qui, de l'avis de la présidence, a plutôt l'aspect d'un débat.

L'hon. M. Jamieson: Monsieur l'Orateur, il s'agit plutôt de mettre des fonds à l'embouchure de la rivière. Le problème n'est pas aussi simple que cela. Nous cherchons des moyens de collaborer avec les assureurs; c'est pourquoi ils se rendront eux-mêmes sur les lieux.

[Plus tard]

CHURCHILL—L'INTENSIFICATION DU TRAFIC ET LA QUESTION DES FRAIS SUPPLÉMENTAIRES

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince-Albert): Monsieur l'Orateur, au sujet des frais supplémentaires des chartes-parties s'appliquant aux expéditions qui passent par le port de Churchill, le gouvernement a-t-il songé, comme le lui a proposé si je me souviens bien, l'*Hudson Bay Route Association*, à assumer les frais de transport supplémentaires des marchandises expédiées par le port de Churchill? S'il pouvait le faire, les envois de blé et d'autres produits augmenteraient sensiblement.

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, le très honorable représentant admettra sûrement qu'il faudrait beaucoup de temps pour répondre à sa question comme elle le mérite. Mais pour répondre brièvement, oui, nous avons étudié cette possibilité, mais nous sommes convaincus, comme je croirais pouvoir en convaincre aussi le très honorable représentant, que les deux autres mesures s'imposent, c'est-à-dire l'assurance et l'approfondissement de la rade.

Le très hon. M. Diefenbaker: De plus?

L'hon. M. Jamieson: Oui, de plus.